

CROISADE DE LA TEMPERANCE

Texte publié sous les auspices d'un comité d'ecclésiastiques désignés par Sa Grandeur
Monseigneur l'Archevêque de Montréal

Dans le diocèse de Montréal, c'est aux RR. PP. Franciscains qu'a été confié le soin de prêcher la Croisade de la Tempérance. Déjà huit religieux de cet ordre si vénéré et si populaire sont en campagne; et nous avons le plaisir de constater les fruits abondants de leur prédication.

Saint-Isidore de Laprairie, Saint-Remi, Sainte-Anne de Bellevue, Saint-Valentin, Lacolle, Sainte-Marie à Montréal, Chambly, Sainte-Geneviève, L'Épiphanie, etc., sont les premiers points où ces vaillants apôtres ont été appelés.

Dans plusieurs autres localités, les curés eux-mêmes se sont mis à l'œuvre; et, en attendant l'arrivée des Pères, ils ont fait appel à la bonne volonté des paroissiens. Les missionnaires viendront ensuite organiser définitivement ce qui a été ainsi inauguré.

De la sorte, il est permis de l'espérer: avant longtemps, la Croisade de la Tempérance aura été prêchée aux quatre coins du diocèse.

Un travail similaire s'organise aussi dans d'autres diocèses, notamment au diocèse de Québec, où Mgr Bégin fait preuve du plus grand zèle.

* * *

Quelques chiffres donneront une meilleure idée des résultats obtenus.

A Sainte-Anne de Bellevue, au cours d'une mission conduite par le Rév. Père Gaston, 500 hommes et jeunes gens ont solennellement pris la tempérance, la plupart des membres du conseil municipal ayant tenu à donner l'exemple. 450 dames et demoiselles ont également été admises dans la Société de Tempérance. Il s'est donc trouvé un total de près de mille adhérents en cette paroisse, pour un premier enrôlement. On avouera que c'est là un succès considérable.

A Saint-Remi, dans le comté de Napierville, le Rév. Père Raymond-Marie a recueilli des adhésions plus nombreuses encore. Hommes et jeunes gens enrégimentés sous l'égide de la "croix noire": 640; dames et demoiselles: 690; soit un total de 1,330.

La croix de tempérance, on le sait, n'est remise qu'aux chefs de famille ou aux chefs de groupe. 400 de ces croix ont été distribuées dans la paroisse de Sainte-Anne; et 345 dans celle de Saint-Remi.

Le curé de Chambly se déclare enchanté des fruits de la retraite donnée chez lui par les Pères Edmond et Ladislav.

En dépit de l'entraînement des derniers jours du carnaval, écrit-il, nous avons eu foule pendant toute la semaine. Le travail a été dur. Nous sentions que nous nous attaquions à un mal qui tenait au cœur. Aussi n'avons-nous pas cherché d'effet en bloc. Nous avons voulu que chacun y allât librement, après mûre délibération. Dans ces circonstances, 220 chefs de famille sont venus recevoir solennellement la croix de tempérance. Et nous pouvons compter sur eux. 160 jeunes gens, bien décidés à tenir parole, se sont aussi enrôlés dans la Société. Tous nos membres sont des gens sérieux, qui vont donner une grande impulsion dans la bonne voie et régénérer le reste de la paroisse. Ce qui fait plaisir surtout, c'est que sur 21 conseillers municipaux 18 sont d'ores et déjà enrôlés.

Nous apprenons d'une autre source que 300 dames et demoiselles de Chambly ont tenu à se faire inscrire dans le registre de la tempérance.

Ces statistiques pourraient s'allonger. Mais il suffit pour cette fois. Notons cependant que dans une paroisse de la ville de Montréal, la paroisse irlandaise de Sainte-Marie, le Père Ethelbert a eu la consolation de remettre la croix à plus de 200 chefs de famille.

* * *

Ne sont-ce pas des chiffres éloquentes? Pour peu qu'ils se reproduisent, le succès de la ligue sainte est assuré. Nous allons assister à une rénovation. Oui, que tous y donnent la main! et bientôt ce sera une bienfaisante régénération sociale dans toute notre province.

Mais on ne saurait trop le répéter, tous les concours sont ici nécessaires.

A quand l'établissement de la ligue des citoyens contre la funeste habitude de la traite? La Société canadienne d'Economie politique et sociale nous avait fait espérer une organisation de ce genre. S'est-elle arrêtée en chemin? Ce salutaire exemple devrait pourtant venir de l'initiative des classes

dirigeantes. La propagande, une propagande active, en faveur des ouvrages populaires contre l'alcoolisme est pareillement tout-à-fait désirable. Qui l'entreprendra?

Formons des vœux, dans tous les cas, pour que ces ouvrages soient largement distribués, comme livres de récompense, dans toutes nos écoles, à la fin de la présente année académique.

Il est en particulier deux de ces ouvrages, canadiens tous les deux, que nous voudrions signaler à l'attention des commissaires et des inspecteurs d'écoles. Tout d'abord le petit "Manuel antialcoolique de M. le chanoine Sylvain"; et puis le volume de format plus considérable de M. Edmond Rousseau: "Alcool et alcoolisme — Causeries sur l'intempérance".

Trois parties composent ce dernier livre, dont l'Album a reproduit des extraits si instructifs: I. L'alcool est le fléau moderne; II. L'alcool et ses ravages; III. Moyens de combattre l'intempérance.

Il est certain que la lecture de ces publications ferait partout le plus grand bien.

Les conséquences de l'alcoolisme dans les enfants

Avez-vous rencontré déjà de ces êtres chétifs, infirmes, anormaux, malades physiquement et mentalement, qui semblent n'avoir de courage pour rien?

Entrez un jour d'hiver dans une salle d'hôpital. Allez droit à la pauvre couchette de ce jeune homme à la figure amaigrie et aux yeux caves. Liez conversation avec lui. S'il consent à parler sans détour, le plus souvent vous serez tristement édifié.

"Qu'est-ce donc, mon ami, qui vous a conduit si jeune à un tel état de décrépitude?"

"Ah! c'est la boisson. Je pressentais bien que je me tuais. Mais c'était plus fort que moi. J'avais beau prendre des résolutions, à la première occasion, je retombais toujours. Tenez, tel que je suis là, si je le pouvais, je boirais encore".

"Mais, mon pauvre ami, continuez-vous, où donc avez-vous pris ce terrible penchant à boire?"

Et, baissant la tête, ce meurtri de la vie vous répondra neuf fois sur dix: "Mon père était ivrogne, vous savez. J'ai hérité de lui".

* * *

Quelle terrible responsabilité pèse sur les épaules du père de famille qui boit! On se surprend souvent à regretter cette faute de nos premiers parents, qui a été la cause du péché originel, que nous apportons tous en naissant et que la liturgie pourtant appelle l'heureuse faute — *felix culpa* — parce qu'elle nous a valu le Rédempteur.

Et, sans doute, nous avons raison de regretter cette faute du chef moral de l'humanité qui a déchaîné chez tous ses descendants les révoltes de la triple concupiscence.

Mais l'alcoolique agit-il autrement vis-à-vis ses enfants?

Lisez cette très forte page, écrite par Mgr Bruchési dans son mandement du 20 décembre.

"Parents chrétiens, jeunes gens, qui êtes adonnés à la boisson, vous empoisonnez les enfants qui naîtront de vous. Devant Dieu vous répondrez de tout le mal que vous leur faites. Votre crime, par certains côtés, ne se rapproche-t-il pas de la faute commise dans le paradis terrestre? Vos fils et vos filles ont été rachetés dans le sang du Christ. N'est-ce pas en quelque sorte ce sang divin que vous profanez? C'en est le prix, dans tous les cas, que vous méconnaissiez et méprisez".

* * *

Personne en effet ne saurait nier, chez les alcooliques, les terribles et funestes lois de l'hérédité. En buvant sa propre ruine, c'est, goutte à goutte, la ruine de sa famille que le buveur habituel ingurgite. Les statistiques sont là écrasantes. L'expérience est concluante. Les plus hautes autorités médicales nous l'attestent.

"Les enfants des buveurs, écrit encore l'archevêque, sont des êtres déçus. Avec la vie, ils reçoivent dans leurs organes des germes de maladies et de mort. Chose affreuse à dire, avant que d'avoir vu le jour ils ont été empoisonnés par leur père. Sans doute l'agent de dégénérescence et de destruction qui circule dans les veines de ces pauvres enfants, varie d'activité selon le degré d'intempérance des parents; mais il est là, il opère son œuvre homicide. Quel sujet de réflexions! Quel sujet de médita-

tions! De quels sombres remords cette pensée doit bourreler la conscience de l'alcoolique! Est-il crime plus odieux, plus contre-nature?"

* * *

Hélas! Beaucoup de gens n'y réfléchissent pas et ne méditent pas. Beaucoup de gens sont insensibles à l'aiguillon du remords. Et c'est pourquoi vous trouverez tant de jeunes gens — leurs fils — qui seront bons tout au plus à peupler les salles d'hôpital ou encore les salles d'asiles.

C'est terrible, mais c'est vrai.

L'alcool et la morale

"Pour l'honneur de notre race et de notre religion, nous voulons des familles saines et robustes, une société forte et vigoureuse. De grâce, ne tarissons pas plus longtemps en nous les sources de la vie, ne les contaminons plus par l'habitude de l'alcool. Evitons tous les excès dans l'usage des boissons. Le sacrifice, si sacrifiable il y a, en vaut mille fois la peine".

"En effet, pour terrifiants qu'ils soient, les ravages physiques sont les moindres que produise l'alcoolisme. Bien plus désastreuses apparaissent ses conséquences, lorsqu'on les considère dans l'ordre social".

* * *

On ne lit pas les lignes qui précèdent sans être frappé de leur bon sens et de leur haute portée moralisatrice.

Les buveurs trop souvent s'ignorent eux-mêmes. On a beau leur dire qu'ils s'en vont à la ruine, aux yeux des hommes comme aux yeux de Dieu, ils ne veulent pas le croire. Un matin, ils se réveillent désillusionnés, dans un lit d'hôpital ou sur le grabat d'une cellule, et ils ne savent plus que pleurer. Hélas! il est trop tard.

Eh! bien, non, pourtant, il n'est jamais trop tard. Voyez donc à combien de penchants funestes l'alcool vous livre? Et, si vous êtes un homme, corrigez-vous.

"Tous les vices rapetissent et dégradent l'homme, ils souillent et avilissent son existence; souvent ils flétrissent son honneur et le nom des siens, toujours ils ravalent sa dignité. Il n'en est pas de plus vil que l'intempérance. Ce vice porte en lui-même une laideur si humiliante qu'il rend quelque fois sa victime insupportable à elle-même et méprisable aux yeux de ses semblables".

En effet, le buveur se voit aller, lui-même. Il se promet bien qu'il s'arrêtera à temps, qu'il ne passera pas la mesure. Mais, petit à petit, il ingurgite le poison. Le sang court plus vite dans les veines et vient battre aux tempes. La raison sombre. Il dit et fait des choses dont il rougira plus tard et dont ceux qui l'aiment rougissent pour lui.

L'autre jour, au coin d'une de nos grandes rues commerciales, il y avait un homme encore jeune, assez bien mis, qui titubait en balbutiant à je ne sais quels soldats imaginaires: "Ne tirez pas, c'est un oiseau qui vient de France!"

Ce que c'était triste, grand Dieu! Malgré le ridicule de la position, personne n'était tenté de rire. On tâchait de l'éviter le pauvre homme. On traversait de l'autre côté de la rue, pour n'avoir pas à le froter... Et lui, esquissant un sourire niais — le sourire de l'ivresse! — il répétait: "Ne tirez pas, c'est un oiseau qui vient de France".

Et cela, ce n'est que le côté ridicule de la situation. Mais si l'on va au fond, il y a bien autre chose!

L'alcoolisme, l'ivresse, l'ivrognerie — peu importe le nom — sont des fervents très actifs des plus mauvais instincts, des passions basses, des convoitises déshonnêtes, des criminelles suggestions.

"L'usage habituel de l'alcool dérange le fonctionnement normal de nos organes, obscurcit l'intelligence, énerve la volonté et émousse le sens moral".

"Or, l'union de l'âme et du corps est trop étroite, trop intime, pour que ces deux parties de notre être ne s'influencent pas réciproquement. Et voilà l'une des principales raisons de la mortification chrétienne. Non réglés, assouvis, les appétits de la chair s'insurgent contre l'âme et la réduisent en esclavage. Les saints connaissaient bien ce phénomène. Aussi se plaisaient-ils à dompter leur corps, et prêchaient-ils sans cesse la pénitence, le renoncement, la tempérance en toutes choses".